

# Licence pro Activités juridiques : métiers du droit privé Parcours : Droit viticole



## Présentation

- Accessible en formation continue
- Accessible en alternance

La Licence professionnelle "Droit viticole" est un diplôme national de niveau bac+3 proposé par la Faculté de droit et des sciences économiques à l'Antenne de Narbonne.

Les étudiants acquièrent une formation de haut niveau et unique en France à finalité professionnelle qui inclue principalement les aspects juridiques de la filière vitivinicole mais également des aspects complémentaires et indispensables comme l'économie, la fiscalité, la comptabilité et la commercialisation. Ils se destinent donc à des fonctions de cadres dans ce secteur d'activité.

Les enseignements sont dispensés par des professionnels et des universitaires de haut niveau. Ils comprennent des cours magistraux et des travaux dirigés mais également des séminaires et des conférences sur site ou sur le terrain. Ils sont également partiellement hybridés afin laisser une place importante à l'apprentissage en entreprise en France ou à l'étranger.

Le cursus se déroule sur une année dont une période de stage de 12 semaines obligatoires pour les étudiants qui n'ont pas trouvé d'entreprise en alternance. Le projet tuteuré complète la dimension pratique et professionnelle de la formation en permettant aux étudiants de mettre en œuvre sur le terrain les concepts enseignés.

## Enjeux

La formation a pour but de former des cadres dans les domaines du droit et de la gestion administrative du secteur vitivinicole.

La filière vitivinicole est un secteur très réglementé dont le statut juridique est particulièrement complexe. Au-delà des métiers techniques (œnologues, viticulteurs, ...), la filière a un besoin constant de commerciaux et surtout de gestionnaire sachant maîtriser les problématiques juridiques ; professions auxquelles nos étudiants sont formés.

Le cursus articule et intègre donc des enseignements pratiques, finalisés et hybridés, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment période en alternance, stage et projet tuteuré.

## Organisation de la formation

### Durée

12 mois

### Volume horaire

450 heures

### Stages, stages à l'étranger et alternance

Le stage a une durée minimale obligatoire de 12 semaines. Il peut être réalisé en France ou à l'étranger, principalement dans une région viticole d'un pays étranger ou en lien avec le secteur vitivinicole.

L'alternance peut également se dérouler en France ou à l'étranger grâce aux outils numériques utilisés par l'équipe pédagogique de la formation.

Langues enseignées

Anglais

### Volume des enseignements en langue étrangère

40h d'Anglais (environ 10% des heures de la formation.)

Les étudiants sont également préparés au CLES niveau 1.

### Cursus à l'étranger

Les étudiants ont la possibilité de suivre les enseignements depuis l'étranger grâce aux outils numériques utilisés par l'équipe pédagogique de la formation.

### Projets tutorés

## Lieu(x) de la formation

- Narbonne

## Stage(s)

Non

## Rythme

- En alternance
  - Contrat d'apprentissage
  - Contrat de professionnalisation

## Renseignements

**Responsable pédagogique :**  
Romain BOUNIOL

**Administration :**  
Natacha SIMPLOT  
04 68 90 11 25

**Formation continue et Alternance SFC :**  
04 30 19 81 41  
sfc@univ-perp.fr

**Direction de la Formation et de la Vie Universitaire (DFVU / BAIO) :**  
04 68 66 20 46  
dosip@univ-perp.fr

<https://candidatures.univ-perp.fr>

Les étudiants doivent réaliser en autonomie un projet collectif durant le premier semestre en lien avec la filière vitivinicole. Ce projet représente un volume de travail de 120 heures qui peut être réalisé directement en entreprise pour les étudiants en alternance.

Afin d'accompagner les étudiants, l'équipe pédagogique de la formation assure un suivi régulier et obligatoire des étudiants, 2h par semaine au premier semestre, suivi d'une évaluation au cours de laquelle des représentants du monde professionnel sont conviés.

### **Modalités de contrôle des connaissances**

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD. Le Livret des études de la Licence professionnelle "Droit viticole" précise les modalités de contrôle des connaissances.

### **Nombre de crédits ECTS**

60 ects

## **Admission**

### **Candidature**

#### **Modalités de candidature**

#### **Niveau**

Être titulaire d'un diplôme Bac + 2 (DEUG, DUT, BTS, DEUST) ou tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

#### **Formation continue/Alternance**

Candidatures sur dossier auprès du Service de la formation continue et de l'alternance (SFCA) : caroline.tronyo@univ-perp.fr

---

- E-candidat
  - 1ère campagne du 24/02 au 03/07 2020
  - 2ème campagne du 06/07 au 01/09 2020
- Guide d'utilisation d'E-candidat
- Installer acrobat reader

## **Et après ?**

### **Poursuites d'études**

Les étudiants ont vocation à s'insérer directement dans la vie professionnelle. Toutefois, la poursuite d'études est envisageable notamment dans les Masters dont les enseignements portent sur la filière vitivinicole.

## Programme

Téléchargez les maquettes pour connaître le détail des semestres



Licence pro. vitivinicole



**UPVD**

**Antenne Administrative**  
**UFR SJE - Narbonne**  
AVE Pierre de Coubertin BP.  
818  
11100 NARBONNE

**Source du document**  
<https://ksup2pro.univ-perp.fr/>